

*Énergie—Conservation*

**M. Baldwin:** Brûlez tous les hansards qui contiennent des discours libéraux.

**M. Foster:** La quatrième partie de ce programme portait sur la nécessité d'adopter des mesures concrètes de conservation. J'ai mentionné celles qui sont déjà en place. Nul doute que la déclaration citée dans la motion est attribuable à l'absence de nouvelles mesures de ce genre. Encore une fois, je puis assurer aux députés que le gouvernement est loin d'être satisfait de la situation actuelle. Lors d'une réunion récente de l'Agence internationale de l'énergie, on a mis au point, à titre documentaire, une liste révisée des mesures de conservation de l'énergie qu'il faudra étudier sérieusement pour renforcer les programmes nationaux de conservation. J'ai des exemplaires de cette liste et si les députés veulent que je la dépose sur le bureau, je le ferai volontiers. C'est, à mon avis, un document important que l'Agence internationale de l'énergie utilise.

**L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)):** La Chambre permet-elle au député de déposer cette liste?

**Des voix:** D'accord.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, un député ne peut déposer aucun document à la Chambre. Il peut le faire publier dans le hansard sans le lire. Ce serait merveilleux si nous pouvions tous déposer des documents.

**L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)):** Le secrétaire parlementaire parle-t-il au nom du ministre? Si oui, il peut déposer le document.

**M. Baldwin:** Non, il n'y est pas autorisé.

**M. Foster:** Monsieur l'Orateur, je me contenterai d'informer les députés que les renseignements sont disponibles, sans demander la permission de les déposer. Je suis sûr qu'ils peuvent intéresser au moins certains d'entre eux. Je les invite tous à examiner la liste et à contater que le Canada, dans son ensemble, et nos différentes circonscriptions, en particulier, se conforment fort bien aux normes indiquées. Toutefois, dans un proche avenir, nous présenterons des mesures destinées à mettre en œuvre la deuxième phase de notre programme. Il se peut que certaines des mesures prises jusqu'ici aient péché par timidité. Ce n'est certainement pas aller trop loin que de dire aux Canadiens qu'ils devront conduire des voitures plus petites et utiliser des appareils plus efficaces.

Ce n'est certainement pas aller trop loin que d'exiger des industries qu'elles fabriquent des produits réutilisables et recyclables et qu'elles trouvent le moyen d'utiliser la chaleur et les matériaux perdus pour économiser l'énergie. Ce n'est certainement pas aller trop loin que d'exiger que, dans nos immeubles publics, nos hôtels et nos bureaux, on baisse la température en hiver et qu'on la monte en été. Ce n'est certes pas trop demander que de vouloir réduire la vitesse sur nos grand-routes et celle des avions commerciaux et de demander à tous les modes de transport d'augmenter le poids de leurs chargements. Ce n'est certes pas trop demander que d'exiger que le prix des services d'utilité publique soit fixé de façon à récompenser plutôt que de pénaliser les consommateurs qui les utilisent rationnellement.

● (1620)

Le gouvernement espère présenter d'ici quelques semaines des programmes en vue d'accomplir ces choses. Toutefois, tout cela n'est pas de la compétence fédérale et ne

[M. Foster.]

peut se faire rapidement. Il importe donc de prendre l'initiative à chaque échelon juridictionnel et d'exiger ensuite que les changements soient effectués aussi rapidement que possible, à mesure que la situation évolue dans le domaine de l'énergie.

Voici un exemple de l'économie qui pourrait être réalisée grâce à une des mesures envisagées: il s'agit du transport qui, selon le rapport de l'Agence internationale de l'énergie, est un secteur où il faudrait accomplir davantage. Si en adoptant des normes minimales d'efficacité, l'efficacité moyenne des voitures canadiennes pouvait passer de 17.5 à 29 milles par gallon d'ici à 1985—changement qui serait réalisable au point de vue technologique et économique sans qu'il faille modifier la structure de l'industrie automobile et sans effet sensible sur les consommateurs—notre consommation quotidienne de carburant serait ramenée de 600,000 barils, à l'heure actuelle, à un peu plus de 400,000 barils. Cette économie en perspective est encore plus impressionnante si l'on admet que, au Canada, le nombre des automobiles passera de 8 à 11 millions d'ici dix ans et que chaque voiture parcourra la même distance que celles du parc automobile actuel. En dépit de ces fortes tendances expansionnistes, une simple amélioration du rendement des automobiles permettrait d'obtenir, au cours de la prochaine décennie, une croissance négative de la consommation d'essence. Les économies sont si considérables et les frais si minimes qu'il y a lieu de se demander comment quelqu'un pourrait s'opposer à pareille mesure de conservation.

En terminant, qu'il me soit permis de traiter brièvement de la cinquième et dernière partie du programme du gouvernement qui porte sur les perspectives à long terme. On a défini la conservation tantôt comme une chance, tantôt comme une éthique, tantôt comme un mode de vie. En fait, elle est tout cela. Nous n'avons plus le choix de l'accepter ou de nous y opposer. A l'heure actuelle où les coûts de l'énergie grimpent en flèche, où les réserves diminuent de plus en plus par rapport à la demande et où chacun, dans tous les pays du monde, s'inquiète vivement des graves répercussions de la consommation excessive d'énergie, un programme vigoureux et approfondi de conservation de l'énergie s'impose. Il se pourrait en effet que ce soit la meilleure politique pour le Canada.

On reconnaît rarement à quel point les efforts d'économie, même modestes, peuvent donner des résultats impressionnants. Chaque fois qu'on pourra réduire de 0.1 p. 100 le taux de croissance de la consommation d'énergie d'ici à 1990, la réduction de la consommation d'énergie en 1990 équivalra à une usine de transformation des sables bitumineux de l'importance de celle de Syncrude ou à cinq centrales nucléaires de type CANDU de l'importance de celle de Pickering. Voilà une économie de capitaux et un coup de frein à l'inflation. Dans une année donnée, chaque fois que la consommation d'énergie tombe de 1 p. 100—c'est facile à réaliser en réglant le thermostat à la baisse ou en roulant un peu moins en automobile ou en veillant au bon entretien de la chaudière—les consommateurs économisent environ 200 millions de dollars au niveau du commerce de détail, ce qui contribuerait à réduire de plus d'un demi-milliard de dollars les dépenses d'équipement pour l'approvisionnement en énergie. Si l'on réussissait à réduire de 1 p. 100 la consommation du fuel dans les Maritimes et au Québec, les subventions au pétrole importé baisseraient de 12 millions de dollars. Quand la lutte contre l'inflation est si essentielle à notre bonne santé économique, quand la nécessité d'importer du pétrole menace notre balance des paiements, et quand la consommation excessive affaiblit